

# Swiss LGBTI-Label: Factsheet



## Vision

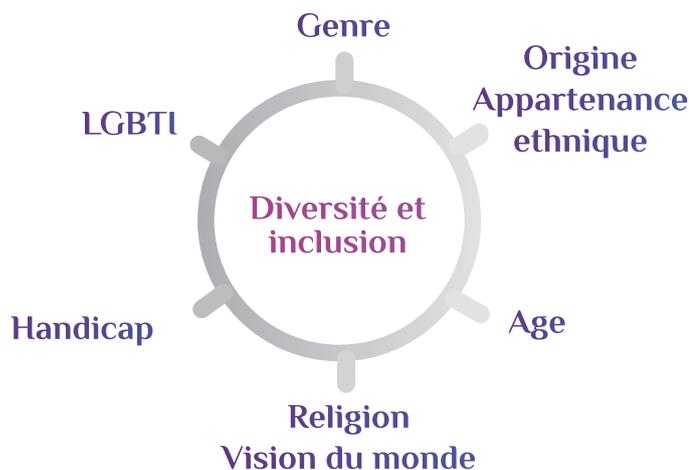
Des organisations des milieux économique et administratif sont perçues comme des employeurs attractifs lorsque leur marque employeur promet et applique une culture *d'ouverture, d'inclusion et d'estime à l'égard des personnes/collaborateurs-trices LGBTI*.

## Défi

Les conséquences de l'évolution démographique, les changements au sein du monde professionnel et les évolutions sociales exigent aujourd'hui des organisations une *gestion globale de la diversité*.

Les échelles de valeur des collaborateurs-trices ont évolué, si bien que la sensibilisation à l'égard des questions de gestion de la diversité s'est accrue. On s'attend à une culture qui valorise la diversité et l'unicité des collaborateurs-trices, afin que ceux-ci/celles-ci puissent apporter leurs compétences sans subir des stéréotypes et des idées préconçues.

Les collaborateurs-trices potentiel·les et existant·es perçoivent clairement le degré d'ouverture d'une organisation. Les dimensions telles que le genre, l'âge et la culture (au sens d'ethnie, de nationalité ou de contexte migratoire) ne sont pas les seules à jouer un rôle.



*Depuis l'introduction de la loi sur le partenariat, les dimensions de la diversité «orientation sexuelle, identité de genre et caractéristiques sexuelles» font l'objet d'une attention croissante.*

## Définition de LGBTI

LGBTI signifie lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, trans\* et intersexes. Cet acronyme désigne les personnes qui se différencient de la majorité de la population de par leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leurs caractéristiques sexuelles physiques. L'abréviation est

## Avantages

*Des organisations suisses prospères ont reconnu qu'une gestion globale de la diversité constituait un avantage concurrentiel décisif dans la lutte pour des collaborateurs-trices compétent·e·s et hautement qualifié·e·s.*

Les organisations publiquement connues pour leurs activités en faveur de la diversité, augmentent leur attractivité en tant qu'employeur, deviennent plus efficaces, plus productives et plus innovantes et peuvent fidéliser leurs collaborateurs-trices à plus long terme.

La condition requise est toutefois que la valorisation de la diversité soit respectée et étayée par des mesures adaptées. Le Swiss LGBTI-Label permet de certifier par un label de qualité ce respect et les mesures qui y sont associées.

*Les titulaires du Swiss LGBTI-Label adressent un message public en faveur de l'inclusion et de l'estime de leurs collaborateurs-trices à tous les niveaux des entreprises et des organisations.*

## Distinction

Le Swiss LGBTI-Label distingue les organisations qui, dans le cadre d'une gestion globale de la diversité et par des mesures systématiques, ont ancré en leur sein les dimensions de la diversité «orientation sexuelle, identité de genre et caractéristiques sexuelles» et appliquent l'ouverture et l'inclusion dans leur pratique quotidienne.

pratique dans la gestion de la diversité pour nommer cette dimension, mais elle ne doit pas conduire à des attributions stéréotypées à l'égard de ces collaborateurs-trices.

## Concept

Le Swiss LGBTI-Label est ouvert aux entreprises, aux organisations et aux établissements de formation. Il a été développé par des associations faitières LGBTI suisses, en collaboration avec plusieurs entreprises et organisations suisses leaders.

L'évaluation et la qualification reposent sur une autodéclaration effectuée à partir d'un questionnaire et de la remise de pièces justificatives attestant des instruments et mesures déclarés. L'évaluation via des critères standardisés invite les organisations à s'engager dans un processus d'amélioration constant. Le Swiss LGBTI-Label est délivré par la commission d'attribution.

## Investissement interne

L'investissement interne dépend bien sûr fortement des documents existants et des engagements déjà consentis. L'expérience montre que les entreprises/organisations qui sont engagées sur ce terrain depuis longtemps tablent sur un investissement d'environ 40 à 50 heures, les PME sur 30 à 40 heures. Là où il faut encore créer des documents, l'investissement estimé devra être proportionnellement plus important.

## Test rapide

Faites le test rapide sur notre site Internet pour savoir si votre organisation peut prétendre au Swiss LGBTI-Label: <https://www.lgbti-label.ch/test-rapide>.

### Instances responsables



### Packages

Pour les organisations d'au moins 250 collaborateurs  
**CHF 3000.-**

Pour les organisations de taille moyenne et les PME  
jusqu'à 249/jusqu'à 14 collaborateurs  
**CHF 1000.-/CHF 500.-**



**Nous nous réjouissons  
de votre visite.**

[www.lgbti-label.ch](http://www.lgbti-label.ch)  
[info@lgbti-label.ch](mailto:info@lgbti-label.ch)

## Comment obtenir le Swiss LGBTI-Label

Pour obtenir le Label LGBTI Suisse, il y a cinq étapes à franchir. Pour cela, vous pouvez compter sur votre interlocuteur-trice qui vous accompagnera de manière professionnelle à chaque étape.



### 1 Demande et accord

Vous pouvez demander le label à tout moment. Il vous suffit de remplir notre formulaire de contact avec vos données. Après votre inscription, vous recevrez un accord à signer, qui régleme les conditions et la procédure entre le Label LGBTI Suisse et votre organisation. Vous aurez ensuite accès à l'outil d'autodéclaration en ligne.

### 2 Autodéclaration et documentation

Commencez maintenant le processus d'autodéclaration: pour ce faire, remplissez un questionnaire et téléchargez les pièces justificatives attestant des mesures et instruments déclarés.

### 3 Evaluation

La commission d'évaluation examine ensuite votre autodéclaration. L'évaluation s'effectue selon une méthode partiellement standardisée, basée sur des critères prédéfinis et contraignants. Si les mesures et instruments déclarés ne sont pas suffisamment documentés, vous pourrez encore fournir les pièces justificatives ultérieurement. Une fois que le dossier complet a été soumis, un rapport détaillé sur les résultats est établi, avec une recommandation favorable ou défavorable à destination de la commission d'attribution du label.

### 4 Décision et rapport sur les résultats

La commission d'attribution examine le rapport sur les résultats et décide de l'attribution ou non du Swiss LGBTI-Label. La décision ainsi que le rapport sur les résultats vous parviendront dans les 10 jours suivant la réunion de la commission d'attribution. Le rapport détaillé sur les résultats présente les points forts et le potentiel de développement de votre organisation. Si la décision est négative, votre organisation recevra des suggestions de mesures à prendre pour satisfaire à l'avenir aux critères du Label LGBTI Suisse.

### 5 Attribution du label

Si la décision est positive, vous serez invité-e à assister à l'événement à l'occasion duquel vous et votre organisation recevrez le Swiss LGBTI-Label. Le Swiss LGBTI-Label est valable trois ans et peut être renouvelé directement en participant de nouveau au processus de labellisation (relabellisation).